

A.F Publicité
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 112 bis Chemin des Vignes
31220 CAZERES

824 815 666 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente et un décembre,
A dix-huit heures,

Madame Audrey LOYER, demeurant 116 Promenade du Campet 31220 CAZERES, Associée unique et présidente de la société A.F Publicité, a pris les décisions suivantes relatives :

- Au transfert du siège social,
- À la modification corrélative de l'article 4 des statuts,

PREMIERE DÉCISION

Madame Audrey LOYER, associée unique, décide de transférer le siège social du 112, bis chemin des Vignes 31220 CAZERES au 116 Promenade du Campet 31220 CAZERES et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

« Le siège social est fixé : 116 Promenade du Campet 31220 CAZERES ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Audrey LOYER

